

Permanence N°2

Jeudi 14 octobre 2023 de 09h à 12h.

Je déplore, après m'en être entretenu plusieurs fois avec des pilotes et le président de l'aéro-club d'Antichan, qu'un certain nombre d'avions, en particulier des ULM ou des remorqueurs de planeurs, ne respectent pas la quiétude des habitants de l'avenue de l'industrie, après le rond point de la zone industrielle de Sentaraille.

Ils tournent trop court, à droite après le décollage et passent au dessus des maisons, en particulier de la ~~maison~~, au début de l'avenue de l'industrie après le rond point de cette Z.I. direction Sentaraille.

L'axe de décollage passe au dessus de la scierie CAZALE direction CORMENT et les avions doivent passer au dessus de la zone rurale entre Salat et la zone habitée en allant vers L^T Lizier.

Nous demandons aux pilotes de respecter ces consignes.

Robert INNOCENT

23 avenue de l'industrie

09190 LORP-SENTARAILLE

J'ajoute que les ULM peuvent virer plus court et passer entre le château de Bazint et les habitations